



Synthèse des ateliers du 5 juin 2019 Saint-Jean-en-Royans Une montagne de solaire

Aujourd'hui sur le Vercors le solaire représente

- 1,1% de la production d'énergie renouvelable
- 0,7 % de la consommation

C'est un bon début mais il faut faire beaucoup plus.

Dans le TEPos du Vercors **le potentiel de production annuelle est estimé à 207 GWh** (thermique et PV) **soit un facteur 23** par rapport à ce qui est produit aujourd'hui (9 GWh).

Cela implique de mobiliser un très grand nombre de toitures petites et grandes, privées et publiques, ou d'autres surfaces disponibles et de mobiliser les acteurs de la filière. Comment faire pour aller plus loin et massifier les installations ?

Cette question a été abordé sous l'angle de 4 questions sur 4 tables différentes (6 à 8 personnes par table) :

- Equiper les grands toits
- Mettre en place un cadastre solaire
- Installer des centrales au sol
- Booster le solaire thermique

Ce qui est ressorti de ces ateliers est présenté ci-dessous.

A/ Equiper des grands toits

De quoi parle-t-on ?

Surface > 200m² ou puissance > 36 kWc

Au delà des 100 kWc appels d'offres CRE

1/ Qui sont les propriétaires de grands toits ?

- Les agriculteurs (attention aux questions d'assurances si stockage de fourrage et/ou animaux)
- Les industriels (zones de piémonts, sS Just de Claix...)
- Zones commerciales (qui est propriétaire ? gestionnaire de la ZA, ou commerce ?)
- Collectivités pour les stades, gymnases, églises...
- Les ombrières de parking (ex à Vif), qui est propriétaire ?

2/ Comment les mobiliser ?

- Avant de contacter des propriétaires, il faut analyser le potentiel de leur toit (étude d'opportunité), ne pas arriver les mains vides.
- Le cadastre solaire serait intéressant pour montrer quelque chose de concret et aider à convaincre
- Les réunir en collectif pour créer une émulation

- S'appuyer sur les CV pour la promotion
- Les architectes peuvent être prescripteurs sur des aménagements de ZA par exemple
- Les collectivités peuvent jouer un rôle pour sensibiliser les propriétaires au potentiel PV
- Les chambres consulaires peuvent aussi être intermédiaires et aider à mobiliser

3/ Quelles méthodes et outils pour réaliser de grandes installations ?

- Une fois que le potentiel du toit est validé, deux méthodes peuvent être proposées :
 - 1/ investissement direct si capacité financière
 - 2/ tiers financement, via CV, ou fond de type OSER, Enercoop ou SEM locale (SDED, SEDI, CCVD)
- Passer par des groupements pour les études amonts : pour les agriculteurs par exemple, on peut constituer un groupe et déclencher des études de faisabilité de manière groupée.
- On peut aussi mutualiser les études structures, les assurances, inclure un volet auto-consommation dans l'étude.
- Capitaliser sur les solutions techniques spécifiques pour les toitures plates ou peu pentues : membranes, châssis légers...
- Pour le neuf, les collectivités ont un rôle d'information au moment du dépôt de PC : brochure, via les services urbanisme, réflexion en amont dans les documents de planification.

B/ Mettre en place un cadastre solaire Vercors

1/ Est-ce pertinent sur le Vercors et quels seraient les objectifs ?

Les centrales villageoises VercorSoleil utilisent PV GIS pour une 1^{ère} sélection (en fonction de l'orientation, de la surface des toits,...). Ils sont actuellement en recherche de toits de plus de 200 m² pour des questions de rentabilité et ont de grosses difficultés à en trouver -> le cadastre solaire permettrait de faire un filtre par surfaces de toiture.

La majorité des églises ont un pan orienté Sud (à un degré près) > potentiel intéressant

Permettrait d'identifier des surfaces et parkings permettant d'implanter du PV

2/ Comment l'organiser de manière pratique ?

Ça dépend de l'échelle de réalisation. Si c'est à l'échelle du PNR, c'est lui qui a la main. Dépend avant tout de la volonté politique.

Attention le PNR s'étend sur 2 départements. Le contact avec ENEDIS dans l'Isère semble plus distant que dans la Drôme.

Possibilité de financement dans les actions TEPos ? (le TEPos d'Annonay en a réalisé un)

Suggestion de faire un cadastre solaire à l'échelle de la Région AURA : Stéphanie Chappuis de la Région va soumettre l'idée.

3/ Voyez-vous d'autres outils ou méthodes de mobilisation ?

Terristory.fr : outil de data visualisation proposé par AURAE. Contient toutes les données des territoires en termes de consommation, production, etc. ainsi que des couches de potentialité (méthanisation, etc.). C'est un outil davantage politique que technique. Il permet de sortir des bilans. On peut croiser des données à l'échelle des territoires. On pourrait envisager d'y ajouter les cadastres déjà existants sur le territoire AURA.

lphigénie.com : logiciel qui combine vue aérienne et cadastre

Avoir un poste salarié dans les centrales villageoises pour permettre de faire de la prospection, de la communication et de la sensibilisation.

Communiquer davantage (valable notamment pour les centrales villageoises, mais ça rejoint la question de poste salarié)

C/ Installer des centrales au sol

Est-il acceptable de réaliser des installations au sol dans le Parc du Vercors (réglementairement ce n'est pas différent de partout ailleurs) ?

Oui à l'unanimité

Mais de petites tailles, à échelle humaine, à dimension raisonnable (250 kW → un demi ha environ), à voir selon capacité réseau

Qui ne compromet pas l'usage premier des surfaces

Qui envisage la synergie comme les ombrières qui limite la surchauffe des pâtures en été

Attention à l'acceptation sociale et les aspects paysagers (ceci milite pour les petites installations)

Distinction : sur châssis et ombrières

Quels seraient les sites les plus propices ?

Les aérodromes, les talus des délaissés routiers (cf. autoroute du Trièves), les plans d'eau, sur terrains pollués, les anciennes décharges (St Laurent ?), éventuellement sur les terrains agricoles de qualité médiocre, proche d'un barrage comme à Bouvante par exemple, sur les surfaces déjà artificialisées (stationnements), bassin de centrales d'épuration (SMABLA)

Pas plus de 3 hectares...

Pas sur des sites ayant pas fait l'objet de mesures compensatoires !

Quelles précautions prendre et quels types de montage de projet ?

Tant que l'on a pas exploité toutes les toitures ne faut-il pas d'abord couvrir les toitures ?

Ne pas opposer les 2 solutions au sol et en toitures

Réaliser les projets de taille acceptable

Attention au tarif d'achat → il y a un trou entre 100 et 500 kW, ne faudrait-il pas créer des projets de taille modeste en grappe qui pourrait intéresser un opérateur comme Enercoop

Attention aux impacts paysager et sur le territoire

Booster les réalisations solaires thermiques

Quels types d'usages et quels types de bâtiments sont les plus concernés ?

Il faut davantage communiquer sur les atouts du solaire thermique, en particulier sur des usages pertinents demandant de la chaleur et pouvant être produite par cette ENR.

Exemples : piscine, hébergements touristiques

pour les usages : production ECS, chauffage, maintien hors-gel de bâtiment

Comment faciliter le solaire thermique sur les bâtiments existants et les bâtiments neufs ?

- Création d'un Contrat Développement Territorial (COT). Cela correspond à une gestion locale des aides à l'investissement du fond chaleur (aides ADEME). Le but est de lever les freins à l'obtention des aides de l'ADEME (la taille minimal de capteurs thermiques de 25m², la fréquence des appels à projets une fois par an) et d'obtenir un budget supplémentaire pour la communication.

Ceci permettrait de flécher des aides pour l'habitat individuel.

Le contrat doit être géré par un acteur local (EIE, Parc ou autre).

- Travailler avec les collectivités locales pour flécher des aides locales sur l'installation de solaire thermique.

- Former les installateurs et BE (acteurs locaux) au solaire thermique.

- Favoriser l'installation de solaire thermique sur les logements neufs afin de les rendre « désirables » et ainsi inciter la mise en œuvre sur la rénovation. Utiliser la construction neuve comme moteur !

Est ce que d'autres applications sont possibles pour le solaire thermique ?

Installation de solaire thermique sur les réseaux de chaleur.

Travailler avec les centrales villageoises sur cette thématique.

Identification des réseaux de chaleur pouvant accueillir une production solaire thermique.